

Rapport public Parcoursup session 2024

Lycée La Fayette - CPGE - MP2I

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 11 juillet 2024. Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Lycée La Fayette - CPGE - MP2I (39552)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 20%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée La Fayette - CPGE - MP2I (39552)	Jury par défaut	Tous les candidats	24	670	332	299	25

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée La Fayette - CPGE - MP21 (39552)	Jury par défaut	Tous les candidats	Féminin	137	59	53	7	28 %
			Masculin	533	273	246	18	72 %
			Total	670	332	299	25	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Lycée La Fayette - CPGE - MP2I (39552)	Jury par défaut	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	1	1	1	0	0 %
				Sans mention	17	1	0	0	0 %
				AB	96	28	20	5	20 %
				B	226	153	134	17	68 %
				TB	162	133	129	3	12 %
				TBF	18	16	15	0	0 %
				Total	520	332	299	25	100 %
			Baccalauréat Technologique	Sans mention	1	0	0	0	
				TBF	1	0	0	0	
				Total	2	0	0	0	
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	123	0	0	0	
				AB	12	0	0	0	

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				B	7	0	0	0	
				TB	6	0	0	0	
				Total	148	0	0	0	

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée La Fayette - CPGE - MP21 (39552)	Jury par défaut	Tous les candidats	En terminale	480	319	288	23	92 %
			En réorientation	29	11	10	2	8 %
			Non scolarisés	14	0	0	0	0 %
			Scolarité étrangère	144	1	1	0	0 %
			Autres	3	1	0	0	0 %
			Total	670	332	299	25	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée La Fayette - CPGE - MP2I (39552)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	261	170	147	10
			Mathématiques Spécialité & Numérique et Sciences Informatiques	230	158	148	15
			Autres doublettes	16	4	4	0
		Baccalauréat Technologique	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Pro	À noter : Aucune donnée à afficher. Aucun candidat de cette série n'a confirmé de vœux pour cette formation.				

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée La Fayette - CPGE - MP21 (39552)	Jury par défaut	Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	51,5 %	51,2 %	49,2 %	40 %
		Mathématiques Spécialité & Numérique et Sciences Informatiques	45,4 %	47,6 %	49,5 %	60 %
		Autres doublettes	3,2 %	1,2 %	1,3 %	0 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Aucune donnée à afficher. Aucun candidat de cette série n'a confirmé de vœux pour cette formation.

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	résultats scolaires	Avis du chef d'établissement, avis des professeurs, résultats obtenus en 1ère et terminale.	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	méthodes de travail	Avis sur les méthodes de travail, l'autonomie	Très important
Savoir-être	attitude face au travail	Attitude face au travail, sérieux, persévérance	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	investissement	Avis sur la capacité à s'investir	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Activités extra scolaires	Evaluation de la capacité du candidat à gérer son temps	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Les notes obtenues dans une ou plusieurs EDS spécifiques sont prises en compte dans l'évaluation du dossier. Le fait de suivre certains EDS spécifiques est déterminant pour être classé dans cette formation.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est équivalent à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Numérique et Sciences Informatiques (EDS)
- Physique-Chimie Spécialité (EDS)

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Le critère le plus important est celui reposant sur les spécialités suivies au lycée. En effet, il est nécessaire d'avoir suivi mathématique, physique et NSI en classe de première.

Il n'est pas nécessaire d'avoir suivi NSI en terminale mais alors, il faut bien faire apparaître l'intérêt porté à l'informatique.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Seuls les étudiants ayant suivis mathématique, physique et NSI en première sont retenus en MP2I. Il n'est pas nécessaire d'avoir suivi NSI en terminale. La classe du lycée étant mixte (MPSI/MP2I), les étudiants venant dans cette classe ne doivent pas y venir pour rejoindre la MP, pour laquelle la filière MPSI est préférable. Le nombre de places pour rejoindre la MP est bien entendu TRES limité.

Signature :

Christine VIGNEAU-PELISSIER,
Chef d'établissement de l'établissement Lycée La
Fayette